Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 novembre 2026

RD 90 : la montagne impose sa loi



Entre Lafare et Malaucène, les chutes de pierres au cirque Saint-Amand imposent la fermeture de la RD 90 depuis le 21 octobre. Dans les Dentelles de Montmirail, les travaux de sécurisation demandés par le Département se poursuivent, sans date de réouverture annoncée.

Les fortes pluies du début de semaine ont fragilisé les abords de la RD 90, provoquant des chutes de pierres et de rochers au niveau du cirque Saint-Amand a annoncé le Département de Vaucluse. Depuis le 21 octobre, la route est fermée à tous les usagers, piétons et cyclistes compris, entre Lafare et Malaucène, au col de la Chaîne. Cette coupure s'ajoute à un chantier engagé depuis fin septembre entre Lafare et Suzette, destiné à consolider l'accotement et à construire un mur de soutènement. Dans ce secteur escarpé des Dentelles de Montmirail, la sécurisation des parois constitue désormais une priorité.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 novembre 2026



Installation de pièges à pierres
Le Département prévoit l'installation de pièges à pierres en contrebas et la purge des blocs menaçants par des cordistes professionnels. Aucune date de réouverture n'est connue à ce stade. Une déviation est mise en place. Suzette reste accessible par les voies communales, uniquement pour les véhicules légers, les poids lourds ne pouvant pas emprunter cet itinéraire. Le chantier initial entre Lafare et Suzette est, quant à lui, annoncé jusqu'au 27 novembre 2026. La circulation dépendra toutefois de l'évolution des travaux et de la sécurisation du secteur.
Mireille Hurlin

Bienvenue à la ferme Vaucluse réunit culture et agriculture jusqu'au 1er novembre

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 novembre 2026



À l'occasion de la 19e édition de Brin de Culture, les agriculteurs du réseau Bienvenue à la ferme Vaucluse ouvrent leurs portes et proposent plusieurs événements culturels et artistiques jusqu'au dimanche 1er novembre.

Le Festival Brin de Culture s'est installé dans plusieurs domaines agricoles vauclusiens depuis le début du mois d'octobre. Concerts, ateliers, expositions et bien d'autres animations sont au programme ces deux prochaines semaines.

Jusqu'au 1er novembre, certains agriculteurs du réseau Bienvenue à la ferme Vaucluse accueillent le public pour des événements qui lient agriculture et culture :

- Samedi 17 octobre : le Domaine Plein Pagnier, à Mazan, proposera une pièce de théâtre itinérante à 14h et des concerts à 12h et 16h (entrée libre, informations au 06 76 12 99 32) ;
- Samedi 17 octobre : L'Atelier d'Hippolyte, à Malaucène, fera un atelier culinaire autour de la grenade à 9h pour 10€ par personne, puis proposera des balades contées dans les vergers à 14h pour 10€ par adulte et 8€ par enfant entre 6 et 12 ans (réservation au 06 34 25 43 22).
- Samedi 31 octobre : le Domaine de l'Oiselet, à Sarrians, proposera un atelier sculpture sur

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 novembre 2026

fruits et légumes de 14h30 à 16h30 pour 5€ par enfant et gratuit pour les parents accompagnateurs (réservation au 06 18 74 17 68).

Orages : les gorges du Toulourenc interdites d'accès



Alors que la Drôme passe en vigilance orange aux orages ce jeudi 20 août à partir de 15h, les gorges du Toulourenc ferment temporairement leurs portes au public. L'interdiction concerne Malaucène et Saint-Léger-du-Ventoux, côté Vaucluse, ainsi que Mollans-sur-Ouvèze, dans la Drôme. Dans l'Enclave des Papes, Grillon, Richerenches, Valréas et Visan sont également placées sous surveillance renforcée.

Pas de balade dans les gorges du Toulourenc aujourd'hui. En raison de l'épisode orageux annoncé dans la Drôme, l'accès au site est interdit à compter de ce jeudi 20 août et jusqu'à la levée de la vigilance orange.

Un site touristique placé sous haute vigilance
La mesure, prise dans le cadre de l'arrêté inter-préfectoral qui réglemente l'accès aux gorges, vise les trois communes traversées par le site : Malaucène et Saint-Léger-du-Ventoux en Vaucluse, Mollans-sur-Ouvèze dans la Drôme.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 novembre 2026



Copyright PNR Mont Ventoux

Un épisode pluvieux intense attendu
Dans les gorges, un épisode pluvieux intense peut rapidement transformer le paisible cours d'eau en torrent. Le secteur du Toulourenc fait d'ailleurs partie des cours d'eau suivis par les services de prévision des crues, avec une station de surveillance au hameau de Veaux.

Des orages attendus dès 15h
Météo-France annonce une dégradation orageuse sur le Sud-Est. Les averses peuvent devenir localement fortes et s'accompagner de précipitations intenses, de grêle et de rafales de vent pouvant atteindre 80 km/h dans certaines zones.

Vigilance orange = prudence
Météo-France rappelle que les orages peuvent provoquer des phénomènes brutaux et difficiles à localiser précisément : fortes pluies, foudre, grêle ou violentes rafales. le bon réflexe en cas de balade tournant à l'orage ? S'éloigner des cours d'eau et rejoindre un bâtiment en dur.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 novembre 2026



Copyright PNR Mont Ventoux

L'Enclave des Papes également concernée

Le ciel ne sera pas le seul à surveiller dans le nord du département. Les communes de Grillon, Richerenches, Valréas et Visan sont placées en vigilance orange aux orages à partir de 15h, au moins jusqu'à minuit, en raison de la dégradation annoncée dans la Drôme. La Préfecture de Vaucluse invitent les habitants et visiteurs à suivre l'évolution de la situation et à consulter régulièrement les bulletins de Météo-France.

Le Toulourenc, un décor à ne pas sous-estimer

Très prisées en été, les gorges donnent parfois une impression de tranquillité trompeuse. Pourtant, la configuration encaissée du site et la rapidité avec laquelle un cours d'eau peut réagir à de fortes précipitations amènent à des montées d'eau ultra-rapides. L'interdiction d'aujourd'hui ne prendra donc fin qu'avec la levée de la vigilance orange.

En résumé

Accès interdit aux gorges du Toulourenc ce jeudi 20 août 2026 à Malaucène, Saint-Léger-du-Ventoux et Mollans-sur-Ouvèze. Dans l'Enclave des Papes, Grillon, Richerenches, Valréas et Visan sont en vigilance orange aux orages à partir de 15h. La préfecture de Vaucluse recommande de suivre les bulletins météorologiques et les consignes données ci-dessus. Vigilance météorologique et crues en Vaucluse ici.
Et en écoutant Ici Vaucluse 100.4FM.
Source : Préfecture de Vaucluse.
Mireille Hurlin

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 novembre 2026

Préfecture de Vaucluse, interdiction d'accès aux gorges du Toulourenc



Depuis le 15 juillet 2026 à 15h, Météo France a placé le département de la Drôme, et par conséquent les communes de l'Enclave des Papes (Grillon, Richerenches, Valréas et Visan) en vigilance météorologique de niveau Orange pour un risque d'orages. En application de l'arrêté inter-préfectoral du 18 mars 2019, l'accès au site des gorges du Toulourenc sera interdit au public sur les communes de Malaucène et de Saint-Léger-du-Ventoux dans le département de Vaucluse et de Mollans-sur-Ouvèze dans le département de la Drôme, le 15 juillet 2025 et ce

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 novembre 2026

jusqu'à la fin de la vigilance météorologique orange pour lephénomène d'orages.

Les recommandations de la préfecture
La préfecture de Vaucluse préconise de s'éloigner des arbres et cours d'eau ; de s'abriter dans un batiment en dur ; de rester informé et d'éviter de se déplacer ; de protéger les biens qui sont exposés au vent ou qui peuvent etre inondés ; d'éviter d'utiliser le téléphone et des appareils électriques et de signaler, sans attendre, les départs de feux dont on peut etre témoin.

Comprendre
Placées sous le signe de la fraîcheur en été, les gorges du Toulourenc peuvent devenir en quelques minutes un piège redoutable. À la suite du placement en vigilance orange pour risque d'orages du département de la Drôme, les autorités ont interdit l'accès au site ce mercredi 15 juillet. Une mesure de précaution qui rappelle combien les crues éclair constituent l'un des principaux dangers des canyons provençaux.

Les gorges du Toulourenc
Les gorges du Toulourenc attirent chaque été plusieurs dizaines de milliers de visiteurs. Sur près de 30 kilomètres, cette rivière née au pied du mont Ventoux a sculpté un canyon où l'on progresse dans une eau souvent limpide, au milieu de falaises calcaires et d'une végétation préservée. Un décor spectaculaire devenu l'un des sites naturels les plus fréquentés du nord Vaucluse avec presque 115 000 visiteurs en 2019, un peu moins de 56 000 visiteurs en juillet et aout 2020. Cependant, lors d'épisodes orageux, la montée des eaux peut être fulgurante dans ce relief encaissé. Les spécialistes parlent de 'crues éclair', capables de transformer un paisible ruisseau en torrent en quelques dizaines de minutes.

Une fermeture déclenchée dès la vigilance orange
Depuis mercredi 15 juillet 15h, Météo-France a placé la Drôme en vigilance orange pour risque d'orages. Cette vigilance concerne également les communes vauclusiennes de l'Enclave des Papes comme Grillon, Richerenches, Valréas et Visan – qui relèvent du même bassin météorologique.

L'accès du Toulourenc interdit
Conformément à l'arrêté inter-préfectoral du 18 mars 2019, l'accès aux gorges du Toulourenc est automatiquement interdit sur les communes de Malaucène, Saint-Léger-du-Ventoux et Mollans-sur-Ouvèze. L'interdiction restera en vigueur jusqu'à la levée de la vigilance orange. Cette procédure est désormais systématique. Elle permet d'éviter que des promeneurs ne soient surpris par une montée brutale des eaux, un scénario malheureusement déjà observé dans plusieurs canyons du sud de la France.

Le danger ne vient pas toujours du ciel
C'est l'une des particularités des crues éclair : il peut faire beau sur le lieu de promenade tandis qu'un violent orage éclate plusieurs kilomètres en amont du bassin versant. Toute l'eau de pluie converge alors rapidement vers la rivière, dont le débit peut être multiplié en très peu de temps. Dans les gorges, les possibilités de sortie sont parfois limitées. Les parois rocheuses empêchent de quitter rapidement le lit de la rivière, rendant toute évacuation difficile lorsque le niveau de l'eau augmente.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 novembre 2026

En résumé
Site concerné par l'interdiction: Gorges du Toulourenc (Malaucène, Saint-Léger-du-Ventoux et Mollans-sur-Ouvèze) Mesure : Interdiction d'accès jusqu'à la levée de la vigilance orange pour risque d'orages. Avant toute sortie : consulter les bulletins de vigilance de Météo-France ainsi que les informations diffusées par la préfecture de Vaucluse.
Source : Préfecture de Vaucluse ; Reporterre.
Mireille Hurlin

Gorges du Toulourenc, les sources murmurent des secrets

(Vidéo) : Bixente Lizarazu s'attaque 3 fois au Ventoux dans la même journée

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 novembre 2026



L’ancien footballeur tricolore vient de réaliser l’ascension du Ventoux par les trois itinéraires permettant de gravir le Géant de Provence. À 56 ans, Bixente Lizarazu a réalisé cet exploit dans la même journée prouvant que le champion du monde 1998 avait encore de beaux restes.

Il a entamé son ‘marathon’ par le versant Sud et la voie débutant depuis Bédoin. Celle qui est considérée comme ‘la voie royale’ du Tour de France car jugée la plus difficile avec ses 21,5km d’ascension jalonnés de nombreux passages à 10% pour une moyenne à 7,46%.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 novembre 2026

Voir cette publication sur Instagram

Une publication partagée par Lizarazu Bixente (@bixentelizarazu)

Ensuite, celui qui avait pour habitude de commenter la coupe du monde de football pour TF1, a poursuivi son défi avec la montée depuis Malaucène : 21,2 kilomètres avec des pentes à 7,23% de moyenne et

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 novembre 2026

plusieurs portions de route à plus de 13%. Un parcours que les cyclistes locaux considèrent aussi éprouvant que l'ascension depuis Bédoin.

Après ces deux ascensions éprouvantes, il a enfin trouvé un peu de 'réconfort' avec « un bon repas et un super accueil au chalet Reynard » avant de poursuivre son périple. En effet, il a terminé sa journée avec l'ascension du mont chauve depuis Sault avec une arrivée au sommet après 19h. Le parcours le plus 'facile' avec 25,5 kilomètres de montée pour une pente moyenne de 4,49%.

Au total : une sortie en 3 acte d'une longueur de 137 kilomètres pour 4 430 mètres de dénivelé.

> « Cet endroit est magique. »
>
> *Bixente Lizarazu*

« Cet endroit est magique, mystique, rustique et c'est encore plus fantastique quand il y a peu de monde comme hier en raison d'un vent à décorner les bœufs, a résumé le sportif pas si à la retraite que cela. Des rafales à 80 km/h, particulièrement sur la fin de la troisième et dernière ascension. Je rêvais d'affronter le géant de Provence avec l'objectif caché de le faire sur ses 3 versants en un jour. Quand on fait les 3 versants dans la même journée il paraît qu'on devient un 'cinglé du Ventoux'. Cinglé, le savais déjà. Donc, cela ne m'a pas changé. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 novembre 2026



Crédit : DR/Instagram Bixente Lizarazu

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 novembre 2026



Crédit : DR/Instagram Bixente Lizarazu

Sans Transition ! à Malaucène, Quand l’eau se fait démocratie

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 novembre 2026



Après plusieurs rencontres organisées en Vaucluse, le cycle porté par le média engagé Sans Transition ! se poursuit avec un 3e opus consacré à la 'démocratie de l'eau'. Une réflexion de fond, portée notamment par son directeur de publication Julien Dezécot, qui interroge la gouvernance d'une ressource devenue critique. Il s'agit du projet « Les pieds dans l'eau », une conférence-débat avec Sophie Gosselin, Docteure en philosophie, se tiendra le 17 avril à 18h à Malaucène, intitulée : « Construire la démocratie de l'eau ». Un temps fort offert grâce au soutien du Programme Leader, en partenariat avec le Parc Naturel régional du Mont-Ventoux, la Ville de Malaucène et la Fondation Macif. Infos et réservation ici.

Comment partager une ressource vitale sous tension ? C'est la question au cœur de la rencontre « Construire la démocratie de l'eau », nouvelle étape d'un cycle engagé sur le territoire. L'initiative s'inscrit dans une dynamique plus large portée par le média Sans transition !, qui milite pour une approche territoriale et participative des grandes transitions.

L'eau, enjeu démocratique

Derrière le concept, une idée forte : faire de l'eau un bien commun réellement débattu, partagé et gouverné collectivement. Une nécessité dans un contexte de tensions croissantes entre usages agricoles, industriels et domestiques, exacerbées par le changement climatique. Cette rencontre, avec Sophie

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 novembre 2026

Gosselin, prolonge une série d'événements déjà ancrés dans le territoire vauclusien. À Mazan notamment, un colloque d'envergure avait réuni scientifiques, élus et acteurs locaux autour d'un constat sans appel : « le système de l'eau est en crise », entre raréfaction des ressources et dégradation de leur qualité. Dans un autre temps fort, la question de la sobriété hydrique avait également été mise au cœur des échanges, soulignant la nécessité de repenser en profondeur les usages et les modèles de gestion.

Colloque à Mazan : « L'eau, une urgence vitale » – Comprendre, partager, préserver

Du constat à la participation citoyenne

Cette demande d'associer le citoyen aux décisions portant sur la sauvegarde et la distribution de l'eau rejoint des réflexions plus larges sur la gouvernance de l'eau en France, où les dispositifs existent mais peinent parfois à équilibrer les intérêts entre acteurs économiques, collectivités et société civile. L'enjeu ? Il est de mieux répartir une ressource de plus en plus rare et de redonner une légitimité démocratique aux arbitrages. Dans cette perspective, la notion de « démocratie de l'eau » fait des territoires des lieux d'expérimentation collective, où les solutions émergent au plus près des réalités locales.

Un territoire observé par les experts et scientifiques

Le Vaucluse, marqué par des épisodes de sécheresse récurrents et une pression accrue sur les nappes phréatiques, apparaît comme un terrain particulièrement révélateur. Longtemps considérée comme abondante, la ressource s'avère aujourd'hui fragile, obligeant à repenser les équilibres. L'eau n'est plus seulement une question technique ou environnementale, mais un sujet profondément politique et sociétal.

Une pédagogie du débat

À travers ces rencontres, Sans transition ! joue un rôle de médiateur entre savoirs scientifiques, décisions publiques et attentes citoyennes. Une ligne éditoriale fidèle à l'ADN du média, qui se définit comme un acteur du débat territorial, « du local au global ». L'ensemble de ces études et réflexions entrepreneuriale et citoyennes oeuvrent à éviter que la crise de l'eau ne se transforme en crise sociale. L'eau n'est plus une ressource stable. Elle devenue un facteur de tension, d'adaptation et de transformation des territoires. En Vaucluse comme ailleurs, la question n'est plus de savoir si la gestion de l'eau doit évoluer, mais comment, sur quels critères et avec qui.

Sobriété en eau : des solutions au cœur du débat

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 novembre 2026

Les chiffres de l'eau en Vaucluse
Près de 171 millions de m³ : volume total d'eau prélevé en 2021 dans le Vaucluse (79 millions dans les nappes, 92 millions dans les cours d'eau) **;**
86%, c'est la part de ces prélèvements destinée à l'agriculture, loin devant l'industrie (13%) et les usages domestiques (1%).
De –10 à –30 %, c'est la baisse attendue des ressources en eau d'ici 2050 sous l'effet du changement climatique.
Les nappes sont souvent basses : notamment dans des secteurs comme Cavaillon ou la moyenne Durance, régulièrement en déficit.
L'eau, une ressource contrastée : abondante en apparence avec le Rhône, la Durance et la Sorgues, mais très dépendante des cycles climatiques et des prélèvements.
Des sécheresses récurrentes rythmées par des épisodes de chaleur et de déficit de pluie marqués à l'exception, bien entendue, de cette année qui s'est révélée particulièrement pluvieuse.
Le Vaucluse n'est pas un territoire 'sans eau', mais un territoire où la pression sur la ressource devient structurelle, entre agriculture intensive, croissance démographique et changement climatique.

Les infos pratiques
Troisième opus du projet « Les pieds dans l'eau », après les rencontres avec Charlène Descollonges puis Freddy Rey, cette nouvelle conférence-débat avec Sophie Gosselin, Docteure en philosophie et autrice, est proposée le vendredi 17 avril à 18h à Malaucène. Intitulée : Construire la démocratie de l'eau, Sophie Gosselin sera interviewée par Sans transition! lors d'un grand entretien, suivi d'échanges avec les entreprises, associations, collectivités et citoyens du territoire. Parmi lesquels : Jacques V. Paget, représentant de France Nature Environnement Vaucluse à la commission consultative des usagers du syndicat Rhône Ventoux, Magali Jameux, chargée de mission eaux et rivières au Parc du Luberon et animatrice du schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) du Calavon-Coulon, ainsi que le collectif citoyen de l'eau d'Avignon. Inscription ici.
Mireille Hurlin

Face à l'affluence au Mont Ventoux, le Département obligé de couper des routes en avance

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 novembre 2026

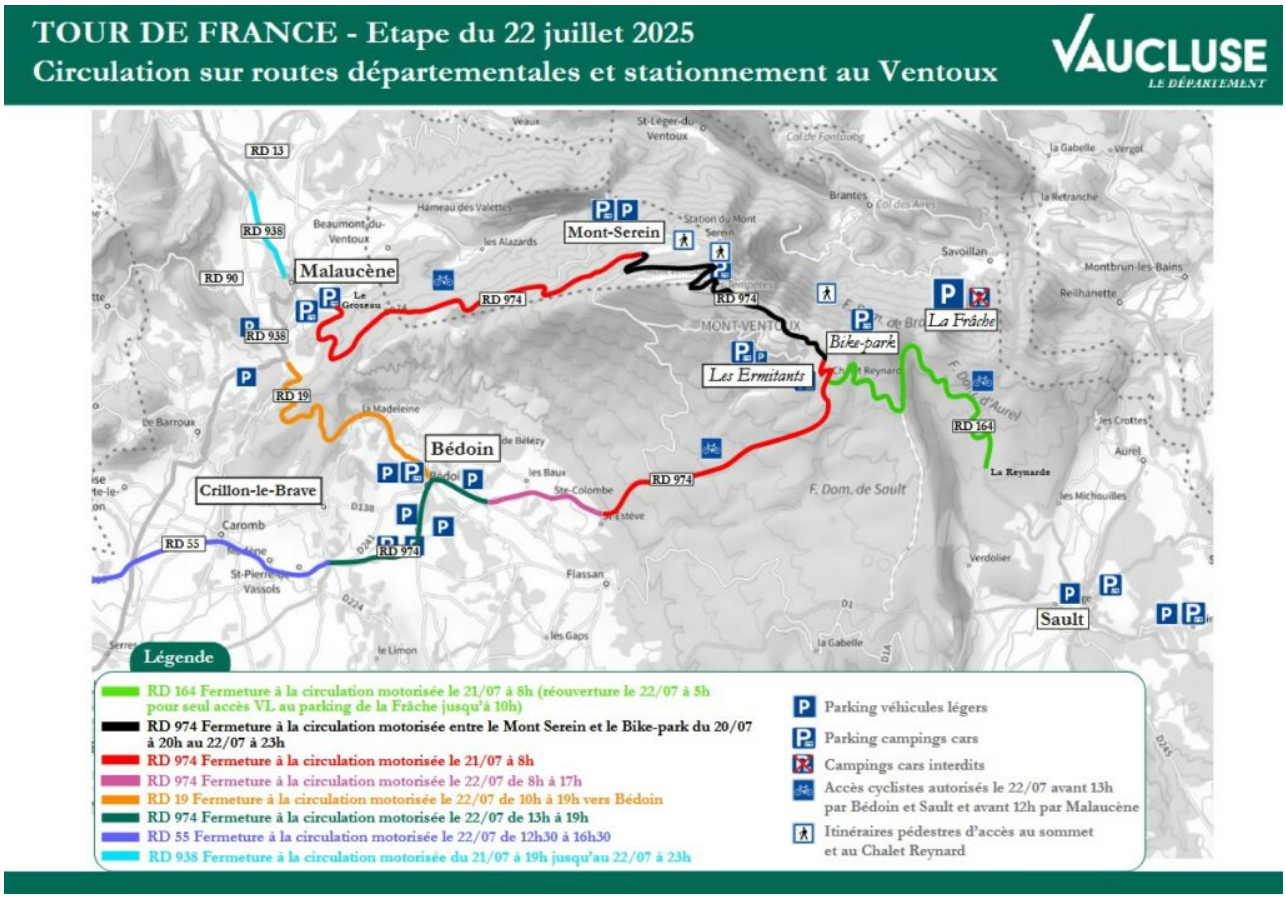


A la demande de la gendarmerie et de la préfecture de Vaucluse, et compte tenu de l'importance du stationnement sur le terrain à la veille de l'accueil de la 16e étape du Tour de France le Conseil départemental de Vaucluse vient de fermer la RD974 aux véhicules motorisés après Bédoin.
Cette décision concerne le secteur compris entre le chemin des Granges et le virage de Saint Estève (côté Sud du Mont Ventoux), à partir d'aujourd'hui 15h (initialement ce tronçon devait être fermé demain à partir de 8h) et jusqu'à demain 19h.

Pour les cyclistes, l'accès côté Sud Ventoux reste accessible jusqu'à 13h comme prévu initialement. Ils seront prioritaires sur les véhicules pour descendre vers Bédoin et pourront emprunter la section précitée (à partir de 17h, après le passage de la course).
Autre modification du Conseil département qui anticipe d'éventuelles difficultés d'accès : c'est à partir de 11h et non plus de 12h que les cyclistes ne pourront plus circuler sur la RD 974 à partir du Groseau, côté Nord. Pour rappel, côté Sud, la montée des cyclistes et des piétons est interdite après 13h.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 novembre 2026



Attention, le Département a anticipé certaines fermetures de routes. Crédit : Conseil départemental de Vaucluse.

Saturation des parkings pour les camping-cars

Par ailleurs, la préfecture de Vaucluse indique que « les parkings des Ermittants et du Bike-Park sont arrivés à saturation pour le stationnement des camping-cars » dès ce dimanche 20 juillet.

Dans ces conditions les services de la préfecture de Vaucluse et le Département « demandent aux campings-cars de se diriger vers le Mont Serein, dont l'accès se fait côté nord par la commune de Malaucène. »

L.G.

Pour se tenir informé :

• Les services de l'État | http://www.vaucluse.gouv.fr/
• Conseil départemental du Vaucluse | https://www.vaucluse.fr/
• Tour de France 2025 | www.letour.fr

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 novembre 2026

Réouverture complète de la route vers le sommet du Mont Ventoux



Après la réouverture de la route vers le sommet du Mont Ventoux côté Sud le 18 avril dernier, c'est au tour de la RD974 côté Nord de rouvrir aux automobilistes ce vendredi 16 mai.

Chaque année, le Département de Vaucluse procède à la fermeture de la route qui permet l'accès au sommet du Géant de Provence au mois de novembre pour des raisons de sécurité liées aux conditions climatiques de ce site qui est considéré comme de « haute-montagne. »

Ainsi, les automobilistes ne peuvent pas aller au-delà des chalets Liotard et Reynard à bord de leur véhicule, et ce pendant plusieurs mois. Le côté Sud de la route (depuis Bédoin ou depuis Sault) a rouvert

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 novembre 2026

en avril et celle côté Nord (depuis Malaucène) va rouvrir ce vendredi 16 mai dans l'après-midi.

Pour ce faire, les agents du Département ont dû procéder à plusieurs interventions afin de déneiger la route, de traiter les derniers amas de neige entassés par le vent, ou encore d'évacuer des pierres tombées sur la route.

(Vidéo) Cove : Aubignan, Malaucène et Mazan les habitants peuvent bénéficier d'aides pour rénover leurs biens



La Cove, Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin avec l'Anah (Agence

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 novembre 2026

nationale de l'habitat), la Région et le Département programme une opération d'amélioration de l'habitat et du cadre de vie à Aubignan, Malaucène et Mazan.

Le parc de résidences principales est ancien sur le territoire de la Cove –Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin-. Il est, ainsi, constitué à 30% de logements construits avant 1949, soit une part supérieure à l'ensemble du département (27%).

Réinvestir dans le parc ancien
Face à ce constat, la Cove, au titre de sa compétence habitat, accompagne techniquement, administrativement et financièrement les propriétaires privés dans les travaux de réhabilitation de leurs logements, comme dans les parties communes d'immeubles.

Aubignan, Malaucène et Mazan
Trois communes du programme 'Petites villes de demain' : Aubignan, Malaucène et Mazan vont bénéficier de cette nouvelle OPAH-RU –Opération programmée d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain-, prévue jusqu'en 2029.

Priorité aux centres anciens
La Cove a, comme feuille de route, de reconquérir l'habitat dans les centres-anciens, de diversifier l'offre de logements, de proposer de la qualité du logement, durable et performant -avec les enjeux de consommation énergétique et climatiques- et d'améliorer les conditions d'habitat ainsi que le cadre de vie.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 novembre 2026



Copyright Freepik

Les travaux éligibles
Travaux d'économie d'énergie : isolation, remplacement de menuiseries, de chauffage, de ventilation ;
Les travaux **d'adaptation du logement** afin de favoriser le maintien à domicile pour faire face aux difficultés physiques liées au vieillissement et aux situations de handicap ;

Les réhabilitations lourdes avec des travaux de remise en état dans un logement devenu vétuste ou très dégradé ;
Les réhabilitations de **logements locatifs** en accompagnant les propriétaires bailleurs à réhabiliter leurs biens dégradés ou vacants, sous réserve de conventionnement des loyers.

Exemple d'un projet de rénovation globale
Exemple d'un projet de rénovation globale pour un propriétaire occupant aux ressources très modestes.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 novembre 2026

Pour un montant de devis de 59 792€ les subventions de l'Anah se montent à 47 806€, celles de la Cove à 1 000€, 4 500€ de subvention de la Région. Dans cet exemple les aides se montent à 53 306€ pour un reste à charge de 6 486€.

Soliha Vaucluse

La CoVe a missionné Soliha Vaucluse, -Justice sociale et solidarité pour le logement- spécialiste des aides à l'amélioration de l'habitat, pour accompagner gratuitement tous les propriétaires intéressés. Ceux-ci bénéficieront d'un interlocuteur unique qui apportera son expertise sur les éléments techniques des travaux à réaliser, le montage du dossier ou les contacts avec les professionnels.

Des réunions d'informations pour les habitants

Pour lancer ce nouveau disposif, des réunions d'informations sont programmées dans les 3 communes concernées : Aubignan, mardi 11 mars à 18 heures à la mairie ; Mazan, mardi 18 mars à 18 heures à l'école Foussa ; Malaucène, jeudi 20 mars à 18h à la mairie. Des permanences mensuelles avec ou sans rendez-vous sont également instaurées à Aubignan : en mairie le 1er et 4e vendredi du mois, de 9h à 12h. Malaucène : au CCAS France Service le 1er jeudi et le 3e vendredi du mois, de 9h à 12h. Mazan : en mairie le 1er vendredi du mois de 9h à 12h et le 3^{e} mardi du mois de 13h30 à 16h30.

Vidéo du 17 octobre 2024